

Assurance des Cultivateurs

Et des Bâtisses isolées du Canada

CONTRE LE FEU ET LE TONNERRE

CAPITAL,	\$600,000
Déposé au Gouvernement pour la garantie des Assurés,	101,000

Président :—L'Hon. A. MacKenzie, Premier Ministre
Vice-Président :—L'Hon. J. H. Bellerose, Sénateur,
Secrétaire :—S. Pagnuelo, Avocat.

**Bureau Central : No 12, RUE St-JACQUES,
MONTREAL**

Cette Compagnie assure les bâties, ménages, récoltes et instruments aratoires des cultivateurs, et les résidences, couvents, collèges, églises et écoles isolés seulement, à des prix très-reduits ; garantie parfaite : pertes payées en argent, sans délai. C'est la seule compagnie canadienne qui n'assure que les cultivateurs et contre toutes les pertes causées par le tonnerre.

Cette compagnie a des agents dans tout le Bas-Canada.

Charles Payette

LIVRAIRE ET RELIEUR

250, RUE ST-PAUL
MONTREAL